

	<b>LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER LORS DE L'AUDIT DE L'INSTALLATION DE DISTILLATION ET / OU ELEVAGE</b>	<b>NOTE-26</b>	
		Ind.0 04.09.2015	<b>Page 1 sur 1</b>

Liste des documents à présenter lors de l'audit d'installations de distillation et / ou d'élevage :

- Copie de la déclaration d'identification auprès de l'ODG Côtes du Rhône
- Liste des fournisseurs de marcs de raisins avec raison sociale, n° CVI, appellations pour lesquelles l'opérateur est habilité à produire du raisin et à vinifier.
- Registre de conditionnement des marcs rouges
- Analyses du TAV du marc de raisins
- Registre de distillation
- Analyses des eaux-de-vie après distillation
- Registre de vieillissement
- Registre de finition
- Déclaration d'ouverture et de fin de travaux des 2 dernières campagnes
- Déclaration de revendication des 2 dernières campagnes
- Déclaration de mise sous bois des 2 dernières campagnes

Comme indiqué dans les cahiers des charges, les registres et déclarations prévus par la réglementation générale, notamment la Déclaration Récapitulative Mensuelle en Douanes (DRM), l'inventaire annuel ou les cahiers de comptabilité matière peuvent être utilisés pour la présentation des données.